

## Diplôme de Conseiller en Economie Sociale et Familiale

### PROCEDURE D'ADMISSION

#### CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION :

- Brevet de technicien supérieur « Economie Sociale Familiale » (BTS ESF)
- Bénéficiaire d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels, en application de l'article L613-5 du code de l'éducation.

#### MODALITES D'ADMISSION : Accès sur dossier suivi d'un entretien

- Date de retrait des dossiers de candidature sur le site de l'Etablissement

**→ De janvier 2020 au 14 mars 2020**

- Date limite de dépôt du dossier de candidature auprès de l'Etablissement, accompagné de tous les documents) :

**→ Vendredi 20 mars 2020 (cachet de la poste faisant foi)**

**20 MARS 2020 - DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS**

*(\*) Le règlement complet d'admission 2020 est consultable sur le site de l'établissement*

# Diplôme de Conseiller en Economie Sociale et Familiale

## Informations pratiques

### STATUT ETUDIANT :

Cette formation donne droit au statut étudiant :

- Accès aux Services Universitaires (Restaurant, logement etc...)

### REGIME DE FORMATION

**Ce parcours est accessible en Formation Initiale ou en Formation Continue.**

Le coût de la Formation Initiale est à la charge de l'étudiant.

Le coût de la Formation Continue peut être pris en charge par différents dispositifs.

Le secrétariat peut être contacté pour plus de précisions.

### CONDITIONS FINANCIERES

- Frais de sélection : 95 €

- Coût de la formation initiale : 1 076 €

### BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

Cette formation donne droit aux bourses de l'Enseignement Supérieur. Celles-ci sont versées par la **Région**.

La formation dispensée bénéficie d'un agrément de la Région Auvergne Rhône Alpes. Une procédure d'accréditation (en cours) par le Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.